

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 22 novembre 2019

RN 147 LES ÉTUDES DE PROJET DE LA DÉVIATION DE LUSSAC-LES-CHATEAUX SE POURSUIVENT

Le projet de déviation de la RN147, au droit de Lussac-Les-Châteaux dans la Vienne, est inscrit au Contrat de Plan État Région (CPER) 2015-2020 pour un montant de 94 M€.

L'enquête d'utilité publique s'est déroulée du 18 mai au 19 juin 2018.

L'arrêté déclarant l'utilité publique du projet a été publié au journal officiel le 30 avril 2019. Il confère à la route le statut de route express et emporte mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Lussac-les-Châteaux, Mazerolles et Civaux.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine et en particulier les annexes de l'arrêté ministériel sur <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/rn-147-r1230.html>

Sans attendre la déclaration d'utilité publique, la maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Ingerop le 29 mars 2019. Les études avancent conformément au calendrier. Les études de rétablissement des routes départementales ont été remises aux services techniques du département le 17 octobre 2019.

Une version complète du dossier d'avant-projet sera produite fin 2019. Elle fera l'objet d'une concertation publique en avril 2020. À cette date, de nouvelles investigations géotechniques seront engagées.

En parallèle, le maître d'œuvre met à jour les inventaires de la faune et de la flore, nécessaires au projet et au dossier d'autorisation environnementale dans l'objectif d'une validation en 2021.

Il convient enfin d'assurer la maîtrise foncière des terrains pour le projet. L'État a mandaté, dès le 29 janvier 2018 par convention, la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) afin de constituer un stock foncier pour les emprises et les espaces de compensation écologique à acquérir à l'amiable ou à conventionner. Le maître d'œuvre Ingerop a d'ores et déjà identifié plusieurs sites potentiels (Fontliasmes, La Tuilerie, vallée de la Vienne).

La maîtrise foncière est attendue pour fin 2021. Les études de projet et les autorisations environnementales visent à un engagement des travaux prévu en 2022.

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Responsable par intérim du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76

www.vienne.gouv.fr



